



District Haute-Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE DISCIPLINE SENIORS**



Réunion du Lundi 26 Novembre 2018
Procès-Verbal N° DIS.SEN.06.18/19

DECISIONS DE LA COMMISSION

Affaire n°1

3 ans de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 18.10.2018
Motif : faute grossière — acte de brutalité en dehors de toute action de jeu/joueur
– Acte de brutalité/officiel (avoir atteint l'arbitre) – menace/intimidation hors
rencontre (revenir sur le terrain)

Match perdu par pénalité – retrait de 3 pts au classement à l'équipe 1

3 arbitres et un délégué au match retour
1 délégué pour toutes les rencontres de la saison

Affaire n°2

10 matches de suspension ferme, (sanction aggravée de 3 matches pour cause de
récidive) à compter du 03.12.2018
Motif : bousculade volontaire hors rencontre

7 matches de suspension ferme à compter du 03.12.2018
Motif : bousculade volontaire hors rencontre

La Commission demande qu'un délégué soit désigné pour le match retour, à la charge
des deux clubs,

Affaire n°3

3 mois de suspension ferme à compter du 03.12.2018, (aggravée par la diffusion sur
réseaux sociaux)
Motif : Comportement grossiers/injurieux

La Commission demande aux commissions compétentes de désigner 3 arbitres et un
délégué au match retour

Affaire n°4

1+12 matches de suspension ferme

Motif : Acte de brutalité envers adversaire - comportement excessif/déplacé+ comportement intimidant/menaçant envers officiel

Affaire n°5

1+6 matches de suspension ferme

Motif : Acte de brutalité envers adversaire en dehors de toute action de jeu

1+6 matches de suspension ferme

Motif : Acte de brutalité envers adversaire en dehors de toute action de jeu

La Commission demande aux commissions compétentes de désigner 3 arbitres et un délégué au match retour à la charge des deux clubs.